

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN



2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS



quelques chiffres...

19 810

HECTARES

92

HAB/KM²

24

COMMUNES
MEMBRES

2

ASSOCIÉES

18 223

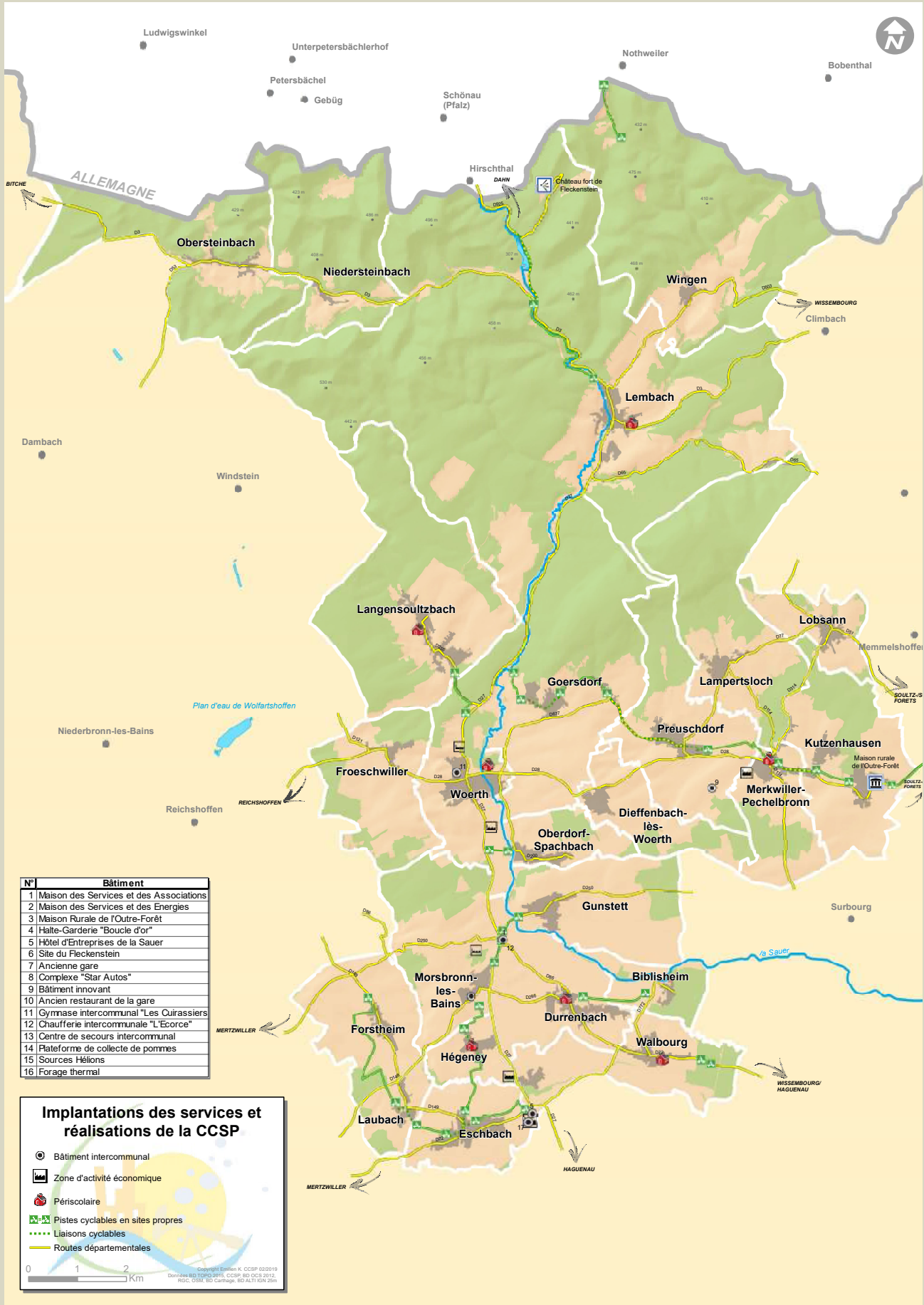
HABITANTS



Communes membres

Biblisheim > Dieffenbach-les-Woerth > Durrenbach > Eschbach > Forstheim
Froeschwiller > Goersdorf > Gunstett > Hegeney > Kutzenhausen > Lampertsloch
Langensoultzbach > Laubach > Lembach > Lobsann > Merkwiller-Pechelbronn
Morsbronn-les-Bains > Niedersteinbach > Oberdorf-Spachbach > Obersteinbach
Preuschdorf > Walbourg > Wingen > Woerth

Implantations des services et réalisations



L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN

Membres du bureau exécutif



Président :
M. Jean-Marie HAAS
Maire de Gunstett

1^{er} vice-président :

Roger ISEL

Maire de Hégeney
En charge de l'économie,
du commerce,
de l'artisanat et de l'industrie



2^e vice-président :

Charles SCHLOSSER

Maire de Lembach
En charge du tourisme,
de la culture et des loisirs



3^e vice-président :

Alfred KREISS

Maire de Lobsann
En charge de la cohésion
sociale, des services à la famille
et de la vie associative



4^e vice-président :

Jean MULLER

Maire de Froeschwiller
En charge de l'environnement,
du patrimoine et de l'habitat



5^e vice-président :

Alain FUCHS

Maire de Woerth
En charge de l'aménagement
de l'espace et du
développement durable



6^e vice-président :

Jean-Claude BALL

Adjoint au maire de
Merkwiller-Pechelbronn
en charge de la mobilité, de
l'aménagement numérique
et des services de proximité



Le conseil communautaire

BIBLISHEIM

> *Mireille CABIROL (maire)*

Déléguée titulaire

> *Michèle SCHELLENBERGER (1^{ère} adjointe)*

Déléguée suppléante

DIEFFENBACH-Les-WOERTH

> *Alphonse ATZENHOFFER (maire)*

Délégué titulaire

> *Bernard RAUSCHER (1^{er} adjoint)*

Délégué suppléant

DURRENBACH

> *Damien WEISS (maire)*

Délégué titulaire

> *Sylvie DUTEY (2^e adjointe)*

Déléguée titulaire

ESCHBACH

> *Marie-Line WEISS (maire)*

Déléguée titulaire

> *Jean-Marie JULLY (1^{er} adjoint)*

Délégué titulaire

FORSTHEIM

> *Guillaume PETER (maire)*

Délégué titulaire

> *Rémy OSTER (1^{er} adjoint)*

Délégué suppléant

FROESCHWILLER

> *Jean MULLER (maire)*

Délégué titulaire

> *Alain WEGMANN (1^{er} adjoint)*

Délégué suppléant

GOERSDORF-MITSCHDORF

> *Franck SCHNEPP (maire)*

Délégué titulaire

> *Karine GARDON (2^e adjointe)*

Déléguée titulaire

GUNSTETT

> *Jean-Marie HAAS (maire)*

Délégué titulaire

> *Alain FISCHER (1^{er} adjoint)*

Délégué suppléant

HEGENEY

> *Roger ISEL (maire)*

Délégué titulaire

> *Danièle ZUGMEYER (1^{ère} adjointe)*

Déléguée suppléante

KUTZENHAUSEN

> *Pierrot SITTER (maire)*

Délégué titulaire

> *Marie-Louise ROTH (1^{ère} adjointe)*

Déléguée titulaire

LAMPERTSLOCH

> *Alfred THALMANN (maire)*

Délégué titulaire

> *Thierry FUCHS (1^{er} adjoint)*

Délégué suppléant

LANGENSULTZBACH

> *Evelyne LEDIG (maire)*

Déléguée titulaire

> *Francis KAISER (1^{er} adjoint)*

Délégué titulaire

Le conseil communautaire

LAUBACH

- > *Jean-Louis KLIPFEL (maire)*
Délégué titulaire
- > *Freddy WEHRUNG (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

LEMBACH

- > *Charles SCHLOSSER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Annie DESCHLER (1^{ère} adjointe)*
Déléguée titulaire
- > *Charles SUSS (maire-délégué)*
Délégué titulaire

LOBSANN

- > *Alfred KREISS (maire)*
Délégué titulaire
- > *Bernadette KOCHER (1^{ère} adjointe)*
Déléguée suppléante

MERKWILLER PEHELBRONN

- > *Dominique SCHNEIDER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Jean-Claude BALL (1^{er} adjoint)*
Délégué titulaire

MORSBRONN-Les-BAINS

- > *Lysianne DUDT (maire)*
Déléguée titulaire
- > *Alain LETZELTER (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

NIEDERSTEINBACH

- > *Christophe SCHERTZ (maire)*
Délégué titulaire
- > *Serge ROMIAN (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

OBERDORF-SPACHBACH

- > *Robert RICHERT (maire)*
Délégué titulaire
- > *Dominique FERBACH (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant (démissionnaire en 2019, remplacé par M. Olivier OTT)

OBERSTEINBACH

- > *Gérard NICASTRO (maire)*
Délégué titulaire
- > *Céline STURM (1^{ère} adjointe)*
Déléguée suppléante

PREUSCHDORF

- > *Stéphane WERNERT (maire)*
Délégué titulaire
- > *Dominique PFEIFFER (1^{er} adjoint)*
Délégué titulaire

WALBOURG

- > *Francis SCHNEIDER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Gérard NIEDERER (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

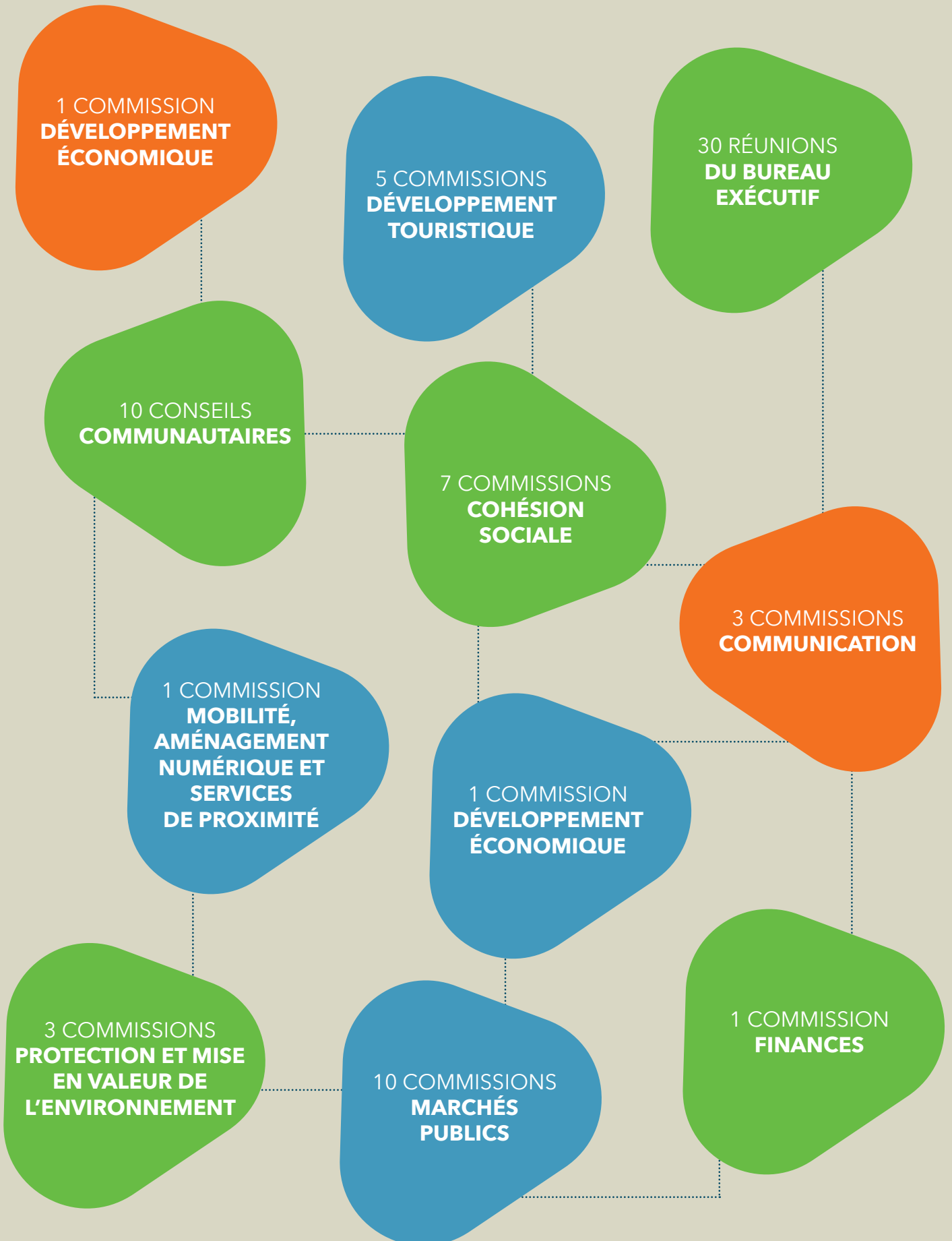
WINGEN

- > *Jean WEISBECKER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Georges HOCH (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

WOERTH

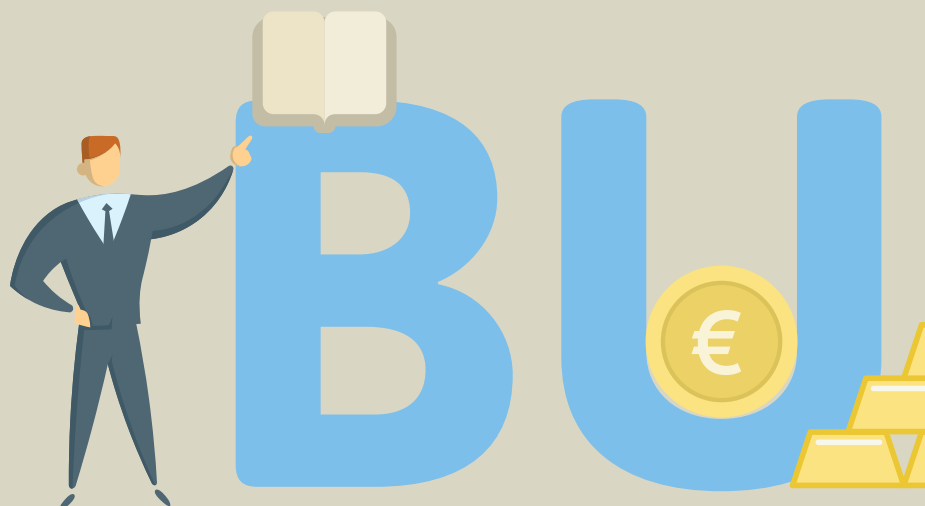
- > *Alain FUCHS (Maire)*
Délégué titulaire
- > *Rachel HASENFRATZ (conseillère municipale)*
Déléguée titulaire
- > *Benoit SIGRIST (conseiller municipal)*
Délégué suppléant

Activités des commissions - réunions



Le budget

	Résultat (recettes - dépenses)	Résultat de l'exercice hors reports et affectation
BUDGET PRINCAL	2 548 468,64 €	831 729,87 €
CADT FLECKENSTEIN	65 285,38 €	- 361,04 €
BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITE	50 990,97 €	25 135,88 €
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ESCHBACH	13 494,01 €	4 364,57 €
BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH	4 149,68 €	337 278,03 €
BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSEBRONN	126 028,90 €	- 19 161,42 €
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH	27 933,01 €	- 54,85 €
BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS	820,92 €	- 2 193,23 €
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE WILLENBACH	1,31 €	- 157 750,00 €
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES	111 383,19 €	109 375,48 €
BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY	421,53 €	- 1 934,78 €
BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	- 786 348,04 €	226 679,76 €
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF	51 189,66 €	- 92 752,94 €
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT D'ACTIVITE ESCHBACH	144 214,40 €	68 168,37 €
BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE A WOERTH	- 471 215,63 €	- 804 468,15 €
BUDGET ANNEXE ZA LEMBACH	46 000,00 €	46 000,00 €
BUDGET ANNEXE ZAC WINGEN	195 267,44 €	125 902,44 €
BUDGET ANNEXE ZAC WOERTH	- €	- €
TOTAL	2 128 763,36 €	695 957,99 €



Résultats de l'année 2018

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	11 274 679.90€	11 762 659.58€
RECETTES	15 995 643.68€	9 170 459.16€
RÉSULTATS D'EXERCICE	+ 4 720 963.78€	- 2 592 200.42€
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2 128 763.36€	



Les compétences de la CCSP :

Arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires
 - > Les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme.
 - > La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
 - > L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage.
 - > La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
-

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
 - > La politique du logement et du cadre de vie.
 - > La création, l'aménagement et l'entretien de voiries.
 - > La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
 - > Les actions sociales d'intérêt communautaire.
 - > L'assainissement.
 - > L'eau.
 - > La création et la gestion de maisons de services au public et la définition des obligations de service public.
-

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Le développement des technologies de l'information et de la communication.
- > L'amélioration de la mobilité, des transports et l'accès aux activités et services.
- > Les échanges transnationaux.
- > Le secours incendie.
- > La politique foncière.
- > La chaufferie et le réseau de chaleur.
- > En matière d'actions culturelles, sociales et sportives.
- > La création, l'aménagement et le fonctionnement des équipements touristiques.
- > L'exercice du droit de préemption lorsque les procédures sont nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.

Le plan de développement Sauer-Pechelbronn

*Le territoire Sauer – Pechelbronn,
“ Une terre d'énergies tournée vers les familles et la
valorisation active de toutes ses ressources, qui affirme
son attractivité comme pôle résidentiel et d'activité,
partenaire de ses voisins”.*

Quatre axes forts de notre action :

E**ÉCONOMIE
ET TOURISME****C****COHÉSION
SOCIALE****M****MOBILITÉ****E****ENVIRONNEMENT
ET ÉNERGIES**

Conscient des enjeux mondiaux, le territoire s'engage dans la réduction de sa dépendance énergétique, à travers la démarche «Destination TEPOS», offrant un cadre général et transversal aux politiques publiques mises en oeuvre

Un territoire à énergie positive, qu'est-ce que c'est ?

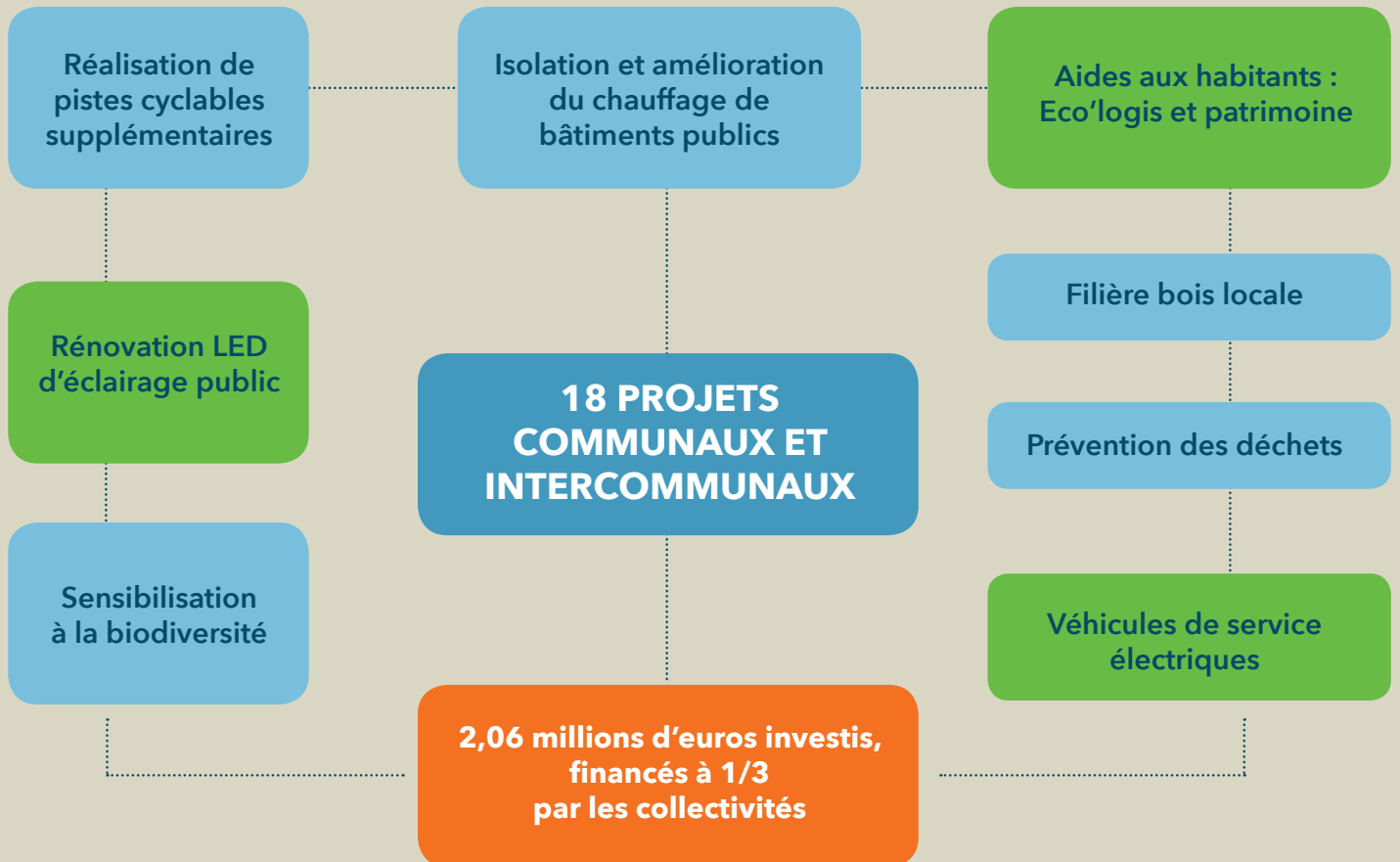
La collectivité s'est engagée depuis sa création à protéger l'environnement et à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Ce travail a été récompensé le 12 mai 2016 par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer avec la reconnaissance de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn comme un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique à travers la labellisation Territoire à énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).



Ce label a permis au territoire de financer un programme d'actions concrètes pour accélérer notre transition vers un nouveau modèle de développement, plus économe et respectueux de l'environnement :
Consciente que ces actions très positives restent insuffisantes pour affronter les grands enjeux énergétiques, et que l'implication de chacun est fondamentale, la communauté de communes s'est engagée en 2018 dans une démarche volontaire de transition énergétique : **DESTINATION TEPOS.**



ENGAGER
LE TERRITOIRE VERS
UNE ÉCONOMIE BAS
CARBONE, CRÉATRICE
DE VALEUR AJOUTÉE
LOCALE.



Retour sur 2018 - Evènements clés

JANVIER 2018

> **18 janvier** - signature de la Convention Territoriale Globale des services aux familles avec la Caisse d'allocation des Familles du Bas-Rhin. La démarche de la convention territoriale globale des services aux familles est une démarche nouvelle pour la CAF.



L'objectif étant d'avoir une action cohérente en conciliant les interventions des différents partenaires du territoire (département, collectivité territoriale, service de l'Etat..) et d'être au plus près des habitants. La convention de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est la seconde convention signée avec un territoire rural. Les familles sur les secteurs ruraux doivent pouvoir accéder aux mêmes droits et aux services que celles sur les territoires urbains. Cette convention couvre tous les champs d'intervention de la Caf qui ont été déclinées en thématiques

> **29 janvier** - Lancement officiel de la démarche Destination TEPOS.

FÉVRIER 2018

Lancement du travail de coordination à 4 communautés de communes et de définition des enjeux et projets structurants,

stratégique pour le développement économique de l'Alsace du Nord (dans le cadre du POCE avec la Région, signature prévue en 2019).

MARS 2018

> **24 et 25 mars** - Salon des professionnels artisans commerçants Sauer-Pechelbronn à Eschbach.

JUIN 2018

> **03 juin** - Fête du jeu - Fête du périscolaire : année anniversaire 70ans de la FDMJC, 20 ans du RAM et 10 ans de la CCSP. Cette fête a regroupé les différents services : de la petite enfance à la jeunesse. Près de 500 personnes sont venues lors de cette fête du jeu.

> **04 au 17 juin** - Participation au défi «au boulot à vélo et autrement» par l'ensemble des agents de la communauté de communes.

> **06 juin** - Signature de la convention de partenariat avec l'ADIRA et la visite du Président Frédéric BIERRY sur notre territoire, avec rencontre des entreprises de l'HES, leur offrant une visibilité (article DNA) et des opportunités commerciales (Pryma Led pour le parc immobilier du CD67).



> **08 juin** - Intégration de la communauté de communes dans le GECT PAMINA. La communauté de communes affirme ainsi à nouveau son engagement pour la coopération transfrontalière et l'amitié franco-allemande.

> **16 juin** - APIDAYS - fête de l'abeille au verger conservatoire de Gunstett : différents stands pour découvrir de manière ludique le monde des abeilles : exposition sur le rôle des abeilles, l'atelier de l'apiculteur, extraction et dégustation de miel, confection de bougies en cire d'abeilles. Animés par les 5 apiculteurs lauréats d'un appel à candidature lancé par la communauté de communes pour bénéficier d'une aide financière pour l'achat de ruches.



JUILLET 2018

Validation du projet transfrontalier de réalisations de 3 pistes cyclables transfrontalières et acceptation du financement européen.

SEPTEMBRE 2018

> **23 et 24 septembre** - Fête de l'eau pour le grand public et les scolaires à l'étang du Fleckenstein : événement festif et familial autour de l'eau, permettant de découvrir à travers différents ateliers les différentes facettes du grand cycle de l'eau : démonstration de véhicules d'entretien du réseau d'eau potable et d'assainissement, animation 3D sur le cycle de l'eau, découverte des p'tites bêtes de l'eau, présentation des actions de préservation des cours d'eau, jeux sur l'eau.

OCTOBRE 2018

> **20 octobre** - inauguration de la zone d'activités Woerth-Sud.

DÉCEMBRE 2018

> **3 et 17 décembre** - Conseil communautaire : affirmation du patrimoine pétrolier comme atout singulier du territoire, validation d'un concept de valorisation ambitieux appelé «Cité des Energies», engagement des mesures préalables et de sauvegarde du patrimoine.

> **28 décembre** - Déclaration d'utilité publique du projet «Zone d'activité thermique Morsbronn-les-Bains» : reconnaissance du projet de valorisation de la ressource d'eau thermique.



COMPÉTENCES de la collectivité

01

COHÉSION SOCIALE



La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

*Vice président
Alfred KREISS*

Actions phares 2018

- Développement des activités du relais-parents assistants maternels (RPAM) : de nouvelles activités du RPAM à Lembach les jeudis matin et projets intergénérationnel à Woerth autour de la musique complètent les ateliers à Morsbronn les Bains et la baby gym.
- Investissement à la halte garderie de Morsbronn-les-Bains : nouvel espace à langer, changement de la structure de motricité et de divers jeux, remplacement de la chaudière, divers travaux de peinture, ...

Perspectives 2019

- Développer l'accès parentalité de la politique de la CCSP : Ouverture d'un lieu accueil parents Enfants, une demi-journée par semaine.
- Maintenir les activités du RAM (ateliers enfants, conférences, ateliers pour les adultes...)

Quelques chiffres clés

- **37 enfants** accueillis à la halte garderie représentant un total de 9070 heures
- Coût de la halte garderie pour la CCSP (après déduction de la participation des parents et de la CAF) : **65 165 €**
- Coût du RPAM pour la CCSP (après déduction de la participation de la CAF) : **28 028 €**
- **168 assistants maternels** répertoriés
- **87 assistants maternels** ont contacté le RPAM et **170 parents**
- Organisation de **4 soirées débats**



Actions phares 2018

- Organisation des centres de loisirs, des camps et des pass'sports pendant les vacances scolaires.
- Fonctionnement des 7 structures périscolaires du territoire.
- Organisation de l'accueil les mercredis au périscolaire de Hégeney
- Organisation du festival «Jeux, jouons, jouets» le 3 juin 2018 à Hégeney
- Organisation de la fête des enfants en décembre 2018 à Lembach
- Organisation de 7 sorties famille
- Accompagnement des jeunes engagés pour la réalisation de projets culturels, sportifs et solidaires
- Formation des animateurs au BAFA
- Intervention au collège de Woerth : prévention routière, permanence jeux de société, projet «de la pelouse à mon assiette», section sportive volley, liaison CM2-6^e
- Organisation de l'opération smashy pour la promotion de la section sportive volley

Perspectives 2019

- Renforcer et continuer : les accueils de loisirs, camps, colo, pass sport, rdv des jeunes engagés...
- Accompagnement des jeunes : inciter les jeunes à l'engagement associatif à travers les projets pour qu'ils deviennent des acteurs du tissu associatif local
- Formation des bénévoles : maintenir une formation BAFA et proposer des mini formations thématiques à la carte
- Place de la famille : permettre la création d'espaces de participation et de co-construction ouverts aux familles (parents)
- Développer l'accès à la culture, à la pratique artistique et sportive et les relations inter-générationnelles (via le projet de résidences Woerth)
- Évènementiel : pérenniser et développer les manifestations culturelles et sportives (festival, vendredis festifs...)
- Pérenniser : le partenariat avec les collègues (expositions, rencontres, permanences,...)



Quelques chiffres clés

- **75 jours** de centres de loisirs avec **627 enfants participants**
- **40 jours de camps** proposés avec **177 jeunes participants**
- **49 journées d'activités** (pass'sport, stages, ...) avec **650 jeunes participants**
- **50 animateurs** sur le territoire
- **520 enfants** inscrits aux périscolaires / **21 animateurs** travaillant dans ces structures
- **70 enfants** inscrits aux mercredis
- **30 jeunes** formés au BAFA

En novembre 2016, le conseil communautaire a voté le schéma périscolaire qui consiste en la création de 5 sites périscolaire : Lembach, Woerth, Durrenbach, Hégeney et Merkwiller. Ces 5 sites permettront d'offrir un service d'accueil de qualité à l'ensemble des enfants scolarisés du territoire.

Actions phares 2018

- Accueil périscolaire et micro-crèche de Lembach : Lancement des marchés de travaux. travail avec les acteurs locaux du bois pour l'utilisation du bois local dans la construction.
- Accueil périscolaire de Woerth : Validation par le conseil communautaire de l'avant-projet définitif le 17 décembre 2018.
- Périscolaire de Hégeney : validation du choix de Hégeney comme troisième site à construire.

Perspectives 2019

- Accueil périscolaire et micro-crèche de Lembach : début du chantier printemps 2019.
- Accueil périscolaire de Woerth : lancement des marchés des lots travaux et préparation du chantier.
- Accueil périscolaire de Hégeney : Lancement du marché pour le choix de la maîtrise d'oeuvre.
- Accueil périscolaire de Merkwiller et Durrenbach : rédaction des programmes.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a participé à un micro projet européen de septembre 2017 à septembre 2018.

Sous l'intitulé Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité, le microprojet s'intéresse aux nouvelles manières de combiner l'habitat, les soins et le lien social intergénérationnel pour répondre aux défis de la transition démographique et de l'avancée en grand âge du plus grand nombre d'entre nous.

Il vise une expérimentation menée de manière conjointe dans un quartier de Strasbourg, dans la commune allemande de Bollschweil et dans la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

L'objectif de la communauté de communes est de mener, suite à l'ouverture de la résidence sénior à Woerth, une réflexion sur une politique sénior à l'échelle du territoire. La participation à ce projet européen a permis d'observer des expérimentations dans les villes de Eichstetten et de Fribourg. Ces expérimentations reposent d'une part sur une réflexion sur les formes d'habitat adapté à l'instar des logements de la résidence seniors et d'autre part sur une participation citoyenne permettant l'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien : déplacement, loisirs, courses, ...

Perspectives 2019

- Continuer la réflexion menée dans le cadre du projet INTERREG dans le projet de recherche menée par l'IREPS Recherche action collaborative (RAC) : Vivre et habiter ensemble, à tout âge, même en situation de fragilités



Face à la fermeture des différents services de l'Etat, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée pour maintenir les services de proximité sur son territoire. La communauté de communes a depuis de nombreuses années fait des démarches auprès des différents partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, CAF,...). Ces démarches ont abouti fin 2016 à la labellisation du siège de la communauté de communes en Maison des Services au Public.

Actions phares 2018

- Mise en place des différentes permanences (mission locale, PMI, ...).
- Installation d'un bureau équipé d'un ordinateur et d'une imprimante et connecté à internet permettant aux habitants de faire leur démarche.
- Formation du personnel de la communauté de communes pour assister les personnes dans leurs démarches.

Perspectives 2019

- Mise en place de la Visiocontact de la CAF à partir du 1er mars 2019, service de visioconférence avec un agent de la CAF.
- Action pour réduire la fracture numérique (formation / accompagnement à construire)

Quelques chiffres clés

- **97 personnes** accueillies
- **19 contacts** téléphoniques

En 2016, la communauté de communes a réalisé 2 bâtiments dans le centre-ville de Woerth destinés à accueillir des logements locatifs. La résidence est installée dans deux bâtiments proches l'un de l'autre :

> le premier, situé au 1 Grand'Rue accueille 9 logements, de 32 m² à 63 m²

> Le second, situé au 80 Grand'Rue, propose 10 logements, de 40 m² à 59m².

Tous les logements sont adaptés pour accueillir des personnes nécessitant des aménagements particuliers (accès PMR, domotique, ...).

La communauté de communes a transféré la gestion des bâtiments à OPUS67 le 16 juillet 2018 et la gestion locative à ARSEA.

Situation au 31 décembre 2018

- 17 logements sur 19 soit 18 locataires (16 personnes seules et un couple).

COMPÉTENCES de la collectivité

02

ÉCONOMIE
TOURISME

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée depuis de longues dates dans le développement économique et touristique. Pour cela, plusieurs axes sont prioritaires :

- Renouvellement de l'offre foncière et immobilière permettant d'accueillir de nouvelles entreprises et de pérenniser l'activité d'autres entreprises ayant besoin de s'agrandir*
- Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire*
- Développement du tourisme*

Vice présidents : Roger ISEL et Charles SCHLOSSER

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn dispose de terrains et de locaux dont l'objectif est d'accueillir des entreprises en création ou souhaitant se développer.

5 zones d'activités sont actuellement en cours de commercialisation : le parc économique de la Sauer à Eschbach, la zone d'activités Woerth-Sud, la zone d'activités Woerth-Nord, la zone d'activités Sormatt à Lembach et la zone d'activités Tormatt à Woerth.

La communauté de communes dispose également d'un hôtel d'entreprises, installé sur le parc économique de la Sauer dont l'objectif est d'accueillir de jeunes entreprises souhaitant disposer de locaux pour se développer.

Actions phares 2018

- Transfert des zones d'activités Sormatt (Lembach) et Tormatt (Woerth) à la communauté de communes
- ZA Woerth-Nord : réception des travaux de mise aux normes et de sécurité du hall n°6 ; diagnostic amiante avant travaux et programme de réhabilitation des halls centraux et du bâtiment sur pilotis



Perspectives 2019

- PES Eschbach : finalisation de l'aménagement paysager
- ZA Woerth-Sud : réalisation de la voirie définitive et aménagement du parking d'entrée
- ZA Woerth-Nord : études de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation des halls centraux et démarrage des premiers travaux.
- ZA Sormatt à Lembach : vente du dernier terrain
- Espace tertiaire de la résidence Le Dom'Aïne à Woerth : location de la totalité des 8 bureaux à des professionnels de santé

Quelques chiffres clés

- **35 demandes** de renseignements pour une recherche foncière ou immobilière
- **10 rendez-vous** d'entreprises avec l'ADIRA
- **3 évènements** de communication pour la commercialisation de la ZA Woerth-Sud (6/06 convention de partenariat ADIRA, 26/06 lancement commercial, 20/10 inauguration officielle)
- **1 premier terrain** vendu ZA Woerth-Sud
- **1 terrain réservé** ZA Sormatt à Lembach
- **1 extension de 1 800 m²** d'une entreprise implantée au PES Eschbach
- **4 entreprises** hébergées à l'hôtel d'entreprises de la Sauer
- **3 bureaux** loués à des professionnels de santé au rez de chaussée de la Résidence Le Dom'Aïne (80GR) à Woerth

La communauté de communes soutient depuis de longues années les professionnels du territoire. Plusieurs opérations de soutien à la modernisation (ORAC, FISAC) ont été menées. Aujourd'hui, la communauté de communes concentre son action en soutenant la fédération des artisans commerçants du territoire (PAC). La communauté de communes et la PAC ont signé une convention d'objectifs et de moyens. La communauté de communes met à disposition les locaux et moyens matériels (copieur, ordinateur, ...) de la PAC et verse chaque année une subvention.

Actions phares 2018

- Signature de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens (2018-2020)
- Poursuite de l'OCM, opération commerciale de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services pour soutenir le développement des entreprises

Perspectives 2019

- Poursuite du soutien à la fédération PAC
- Soutien de nouvelles entreprises avant la finalisation du dispositif OCM en décembre 2019

Quelques chiffres clés

- **Subvention de 12 750 €** versée pour le poste d'animatrice permanente et l'organisation du salon des Pros à Eschbach (24 et 25 mars 2018)
- **Attribution de 26 745 €** de subventions à 2 entreprises (dont part CCSP de 8 915 €)



Le POCE s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Région (SRDEII), la stratégie d'aménagement du territoire (SRADDET) et de la formation professionnelle continue (CPRDFOP - Performance Grand Est) et a vocation à développer l'attractivité économique, touristique et industrielle du territoire.

Actions phares 2018

- 3 réunions techniques avec la Région de définition des enjeux et projets structurants à l'échelle de l'Alsace du Nord (4 CC avec les CC de l' Outre-Forêt, du Pays de Wissembourg, et du Pays de Niederbronn-les-Bains)

Perspectives 2019

Signature d'un Pacte offensive Croissance Emploi (POCE) avec la Région et les CC de l' Outre-Forêt, du Pays de Wissembourg, et du Pays de Niederbronn-les-Bains)

Partis du constat que la ressource forestière leur échappait en partie car était majoritairement exportée en-dehors du territoire pour y être transformée, les élus ont décidé de mener une réflexion avec les acteurs de la forêt et de la filière bois sur le devenir du patrimoine. De ce travail est né un projet de constitution d'un pôle bois qui permettrait aux acteurs de la filière de mutualiser des équipements de transformation du bois pour une valorisation locale de la ressource en bois de structure. 3 projets en sont nés : le bâtiment d'activités dédié aux professionnels du bois, la construction d'un bâtiment pilote en bois local, le bat'innovant (BATI) à Preuschedorf, et la création de l'association Synergie Bois local.

Actions phares 2018

- Finalisation travaux d'aménagement extérieur du BATI
- Commercialisation du BATI : accompagnement de porteurs de projet pour une microcrèche avant abandon de leur projet en mai.
- Participation à l'élaboration de la charte forestière du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
- Finalisation de l'étude sur la prescription en bois local dans la construction.

Perspectives 2019

Edition d'un document de communication sur la construction en bois local



Les 4 communautés de communes, Sauer-Pechelbronn, Pays de Wissembourg, Pays de Niederbronn et Outre-Forêt ont décidé de mener une réflexion commune sur le développement touristique de leur territoire. Une action retenue est la définition d'une stratégie touristique commune et la création d'un OT intercommunautaire à l'horizon 2019

Actions phares 2018

- Embauche d'une chargée de mission tourisme
- Choix du statut juridique pour le futur OTI
- Diagnostic des ressources humaines des OT
- Lancement de l'étude de positionnement touristique
- Lancement de l'accompagnement juridique pour la création de l'OTI

Perspectives 2019

Création d'un OT intercommunautaire au 1er juillet 2019



Ce projet vise la mise en place d'une zone d'activités touristiques pour l'accueil d'une résidence hôtelière d'un concept nouveau, en étroite lien avec un investisseur allemand. Offrant un confort et des services de haut niveau (4+), le projet est construit sur une approche résolument écologique, et vise la création de plus-value locale (emplois, recours aux artisans et prestataires locaux, renommé de la commune...). Il comprend 12 maisons individuelles et un bâtiment d'accueil ainsi qu'une possible extension de maximum 6 maisons.*

Actions phares 2018

Poursuite des études préalables : environnement, assainissement, circulation, propriété foncière ; montage de la démarche projet, en étroite collaboration avec l'investisseur ; concertation avec les services de l'Etat et le Parc naturel régional des Vosges du Nord sur la procédure administrative d'autorisation ; recrutement des équipes de maîtrise d'œuvre ; lancement de la réhabilitation des deux stations d'épuration (mesure préalable)

Perspectives 2019

Elaboration du projet d'aménagement de la zone et du projet architectural des constructions, en vue d'une procédure «déclaration d'utilité publique» à demander aux services de l'Etat. Offres amiables pour la maîtrise du foncier ; Poursuite des échanges avec la population et les acteurs (agriculture, tourisme...).

Quelques chiffres clés

- Site : **2,9 ha**
- Objectif de **10 emplois créés**
- **6 M€** d'investissement

La communauté de communes se positionne sur ce projet en tant que soutien à un projet en portage purement privé d'aménagement d'un golf 21 trous et de lotissements de loisirs annexes. La communauté de communes apporte une aide technique (ingénierie, expertise) et une grande partie du foncier pour le projet, via la vente des propriétés foncières intercommunales au nord de Merkwiller-Pechelbronn.

Actions phares 2018

Négociation des termes de vente des terrains intercommunaux ; arpentage et bornage d'une partie des terrains, afin d'identifier les chemins et cours d'eau restant en propriété publique

Perspectives 2019

Signature de la promesse de vente : bénéficiant ainsi d'un cadre juridique clair et avantageux, les porteurs pourront engager toutes les études préalables du projet

Quelques chiffres clés

- **22 hectares** de terrain
- **12 trous** : première phase d'aménagement ;
- **9 trous** supplémentaires dans la deuxième phase

Ce projet vise la mise en place d'une zone d'activités de 15 ha, dédiée au thermalisme, avec un triple objectif :

- *Maintenir sur le territoire le thermalisme traditionnel, avec une nouvelle cure à construire ;*
- *Développer autour de cette cure un thermalisme de remise en forme, de bien-être et de loisirs, sous des formes à définir ;*
- *Créer des hébergements touristiques supplémentaires, notamment de grande taille, afin de pouvoir accueillir des curistes et autres visiteurs en plus grand nombre.*

Actions phares 2018

- Lancement des procédures d'acquisitions à l'amiable par l'Etablissement public foncier du Bas-Rhin
- Projet déclaré d'utilité publique en décembre 2018

Perspectives 2019

- Finalisation de la procédure d'expropriation afin de posséder l'ensemble du foncier de la zone.
- Mise à jour des études réglementaires (études environnementales notamment)
- Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour démarrer les études d'aménagement.

Face au constat «d'urgence» sur la situation du musée du pétrole actuel qui a mis en évidence le manque de bénévoles, la disparition progressive des éléments de cette histoire (bâtiments, structures, ...) et la nécessité de protéger les collections, les élus ont décidé de réfléchir à un nouveau concept associant l'histoire du pétrole de notre territoire et énergies renouvelables, dans le cadre de notre action Destination TEPOS. L'étude de faisabilité-opportunité pour un nouveau musée du pétrole et des énergies a été notifiée fin 2017 au groupement AG Studio Programme / Espélia et a été conduite tout au long de l'année 2018.

Elle a permis d'identifier :

- un lieu, légitime : le carreau Clemenceau,
- un concept : celui de cité des énergies (un espace multiculturel ouvert aux jeunes et aux familles, mais aussi aux associations, entreprises, institutions...) et consacré à l'histoire du pétrole et à l'avenir des énergies, notamment à celui des énergies renouvelables. Le projet scientifique et culturel en précise les différentes approches thématiques, historiques et scientifiques.

L'étude définit également un possible phasage dans le temps qui permettrait la mise en œuvre progressive de ce concept, étape par étape.

Perspectives 2019

Mise en œuvre des prérequis :

- Promotion et appropriation du concept et du lieu grâce à la mise en œuvre d'événementiels, ceci en vue de trouver les partenaires susceptibles de participer à la gouvernance de la future cité des énergies
- Maîtrise foncière, mise en sécurité et aménagement du site
- Démarrage du chantier des collections

Autre : Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens

Quelques chiffres clés

- **3 comités** de pilotage
- **3 comités** scientifiques
- **3 comités** techniques
- **1 conseil communautaire** extraordinaire
- **1 voyage d'études** (Lens / Loos-en-Gohelle / Lewarde)

Actions phares 2018

- Poursuite des actions de communication et de promotion : une dizaine de supports de communication créés et diffusés, l'envoi de mailings et emailing, des campagnes de spots radio...
- Nouveauté 2018 : le renouvellement du site internet et la réactivation de la page Facebook de la Maison Rurale.

Perspectives 2019

- Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'AMROF.
- Optimisation des emailings

Quelques chiffres clés

- **13 128 visiteurs**
(entrées payantes et invités)
- **56 800€** de recettes de billetterie
- Plus de **300 annonces** ou articles de presse générés





COMPÉTENCES de la collectivité

03

ENVIRONNEMENT
ÉNERGIE

La communauté de communes est très engagée en matière d'environnement et d'énergie. Ses actions visent à protéger notre patrimoine et nos ressources. De nombreuses actions en matière d'économie d'énergie sont également mises en place.

Vice présidents : Jean MULLER, Alain FUCHS



A. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

La sauvegarde de l'habitat ancien est une priorité de la communauté de communes. Cela se traduit par la mise en place d'opérations visant à inciter les propriétaires à réhabiliter ou à améliorer des logements, ceci dans un objectif de respect de l'environnement et d'un service de conseil et d'informations pour les particuliers souhaitant réaliser des travaux.

Actions phares 2018

- Poursuite du dispositif Mut'archi
- Poursuite du dispositif Eco'logis

Perspectives 2019

Poursuite du dispositif Eco'logis et patrimoine après la fin du dispositif de l'Etat Tepcv

Quelques chiffres clés

- **35 conseils** aux particuliers
- **8 conseils** aux collectivités.
- **7 dossiers** de subvention déposés, dont 3 éco'logis et patrimoine.
- Montant des subventions accordées : **12 835€.**

*La protection des ressources naturelles est également au cœur des préoccupations de la communauté de communes :
protection des vergers, de la biodiversité, des cours d'eau, ...*

Actions phares 2018

- Fête de l'eau à l'étang du Fleckenstein le 23 (grand public) et 24 (scolaires) septembre.
- Mise en place d'une action «abeille» avec la création d'un rucher pédagogique intercommunal, l'organisation de séances d'initiation à l'apiculture, les Instants bzzz, l'organisation des APIDAYS fête de l'abeille le 15 et 16 juin.
- Organisation de visites de ruchers chez les lauréats de l'appel à candidature «Abeilles et biodiversité»

Perspectives 2019

- Organisation d'une conférence de l'eau.
- Reconstitution des Instants bzzz, des Apidays et des visites de ruchers.
- Verger : réflexion sur une politique mutualisée de préservation des vergers avec les associations d'arboriculteurs.

B. SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES

La maîtrise des énergies est une action phare de la communauté de communes. Le recrutement d'un conseiller en énergie a permis aux communes de bénéficier d'un conseil. Dédiée principalement aux économies dans les bâtiments et l'éclairage public, sa fonction est primordiale dans le contexte actuel d'augmentation du prix des énergies pour assurer un maintien, voire une baisse des charges publiques à l'avenir.

Actions phares 2018

- Mission du conseiller en énergie : Accompagnements de nombreux projets communaux d'économie d'énergie. Travaux groupés sur l'éclairage public. Formation des équipes municipales sur le réglage du chauffage et l'éclairage public. Balance économique positive du poste grâce aux économies générées et au financement à 60% de l'Ademe et de la Région Grand-Est.
- Sensibilisation des agents communautaires et des élus aux grands enjeux du territoire en matière de transition énergétique. Définition du profil énergétique, de la facture énergétique et du potentiel en énergies renouvelables du territoire.
- Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour les collectivités : Mise en place d'une plateforme intercommunale de valorisation des CEE pour les collectivités. Déblocage d'un volume de 150 GWhc de CEE grâce à la convention TEPCV pour des projets d'économies sur l'éclairage public, les chaudières et l'enveloppe des bâtiments publics.
- Achat de 2 véhicules de service 100% électriques. Financé via la convention TEPCV.
- Animation de 3 réunions publiques pour présenter le concept des projets d'énergie renouvelable portés par des citoyens avec l'intervention de porteurs de projet déjà réalisés.

Perspectives 2019

- Accompagnement sur 1 an des bâtiments jugés prioritaires : réglages techniques, sensibilisation des occupants, investissements prioritaires.
- Fixation par les élus des objectifs 2030 de transition énergétique. Validation d'un plan d'action Destination TEPOS pour la mise en œuvre de ces objectifs



Quelques chiffres clés

- **201 bâtiments** communaux audités depuis 2013
- **261 km de voirie** d'éclairage public
- **37 collectivités** conseillées depuis 2013
- **30 agents et élus** présents aux formations
- CEE : **23 projets financés** dans 18 communes, **791 000 €HT** d'investissements, **540 000 €** de prime CEE dont **440 000 €** pour les communes

La communauté de communes Sauer Pechelbronn exerce la compétence «Collecte et traitement des ordures ménagères» depuis leur adhésion au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin à Wissembourg. Outre la facturation, la communauté de communes a pour objectif de réduire la quantité de déchets produite sur son territoire.

Actions phares 2018

- Organisation de réunions d'information sur le compostage et le jardinage au naturel.
- Participation à l'élaboration du plan local de prévention des déchets porté par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin : accompagnement d'une commune pilote sur le zéro-déchets : Morsbronn-les-Bains.
- Poursuite du travail en commun avec la communauté de communes de l'Outre-Forêt et la communauté de communes du pays de Wissembourg
- 1^{ère} facturation en redevance incitative

Perspectives 2019

- Mise en place d'actions de prévention des déchets : formation des associations à l'organisation de manifestations éco-responsables, accompagnement à la mise en place d'un service de location et de nettoyage de vaisselles réutilisables, organisation d'ateliers sur le zéro-déchets, poursuite des réunions et ateliers sur le compostage et le jardinage au naturel
- Poursuite de la réflexion sur l'harmonisation de la redevance à l'échelle du SMICTOM.

Quelques chiffres clés

- **110kg** : production moyenne annuelle de déchets par habitant en 2018 sur la CCSP : - **49kg par rapport à 2017.**
- Bacs en circulation : **7 797.**





COMPÉTENCES de la collectivité

04

MOBILITÉS

Améliorer, sauvegarder et entretenir le réseau cyclable et routes de compétences intercommunales est une des actions de la communauté de communes. Actuellement, son action porte principalement sur le développement des déplacements doux et la mobilité des données

*Vice président :
Jean-Claude BALL*



La communauté de communes est chargée de l'entretien de 3 routes d'intérêt touristiques : la route Woerth-Elsasshausen, Froeschwiller ; la route Froeschwiller, Mattstall, Lembach et la route Etang de Fleckenstein, col du Litschhof, Petit Wingen. Se rajoutent les voiries des zones d'activités et les 20 km de pistes cyclables créée depuis 2012.

Actions phares 2018

- Entretien des pistes cyclables (fissures notamment)
- Balayage de toutes les voiries de zones d'activités et les pistes cyclables

Perspectives 2019

- Réhabilitation de la voirie entre Langensoultzbach et Mattstall
- Balayage de toutes les voiries de zones d'activités et les pistes cyclables

Quelques chiffres clés

- **120 km** de pistes cyclables
- **3km** de voiries en zones d'activités
- **21km** de voiries d'intérêt touristique
- **5000€** investis en 2018 dans l'entretien

La communauté de communes s'est engagée en 2011 dans la création d'un réseau cyclable ambitieux sur l'ensemble de son territoire, ce réseau devant représenté à terme plus de 40km de pistes cyclables.

Actions phares 2018

- Finalisation des travaux entre Lembach et Tannenbrück
- Lancement des travaux de la piste cyclable entre Laubach et Eschbach
- Mise en place du jalonnement cyclable
- Réflexion, en partenariat avec la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland sur le raccordement des infrastructures transfrontalières et dépôt d'un dossier de financement européen Interreg.
- Obtention d'un financement européen de 1 millions d'euros
- Participation de la communauté de communes aux défis «Au boulot, j'y vais autrement».

Perspectives 2019

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre et environnementales sur les itinéraires cyclables transfrontaliers
- Mise en place d'un plan de promotion du vélo
- Réflexion sur le stationnement vélo

Quelques chiffres clés

- **30km** de pistes cyclables sur la communauté de communes
- **+7%** de fréquentation cyclable (chiffres CD67)



Consciente de l'enjeu que représente l'accès à internet pour tous, la communauté de communes s'est engagée depuis longtemps dans le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire. Elle a donc décidé en juillet 2017 d'adhérer au réseau d'initiative publique de la Région.

La Région Alsace a adopté le 30 mars 2012 un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), pour la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP) afin de :

- Définir un cadre opérationnel à atteindre en matière de couverture numérique de la région,
- Favoriser le déploiement du THD, en complément des investissements des opérateurs privés,
- Arrêter des orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre pour éviter la fracture numérique.

Baptisé ROSACE, le projet Très Haut Débit du territoire d'Alsace est désormais une réalité. Une délégation de service public de type concessive impose à son titulaire de conduire les études, de réaliser les travaux, de mettre l'infrastructure à la disposition des opérateurs, d'en assurer l'exploitation - maintenance et d'apporter une partie du financement.

Actions phares 2018

- 2 réunions publiques concernant l'ouverture commerciale des communes de Obersteinbach, Niedersteinbach, Eschbach, Hégeney et Morsbronn-les-Bains
- Pose d'un NRO à Soultz-sous-Forêts permettant l'ouverture commerciale en 2019 des communes situées au Sud de Woerth.

Perspectives 2019

- Ouverture commerciale des communes situées au Sud de Woerth.
- Organisation d'une réunion d'informations pour les entreprises du territoire

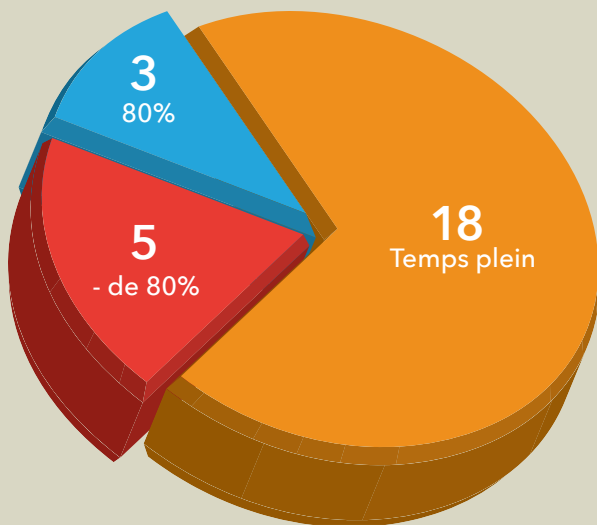


Les moyens de fonctionnement

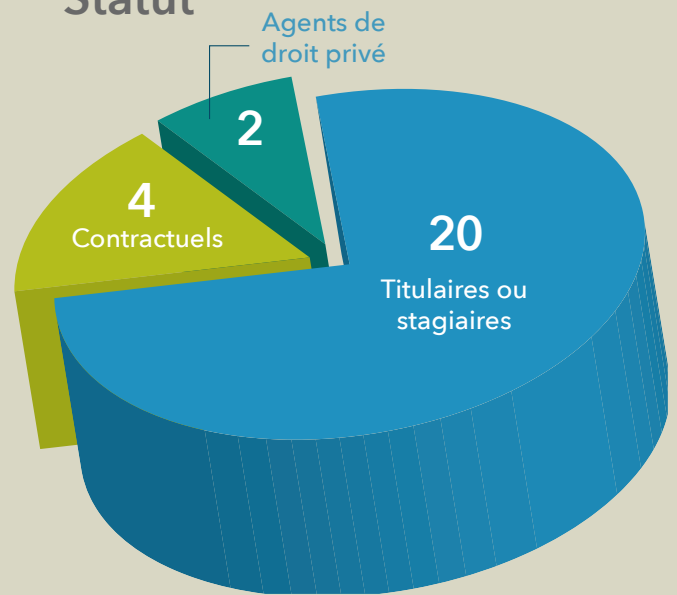
Données sociales (état du personnel au 31/12/2018)

Effectifs : 26 agents employés directement, soit 23,04 ETP

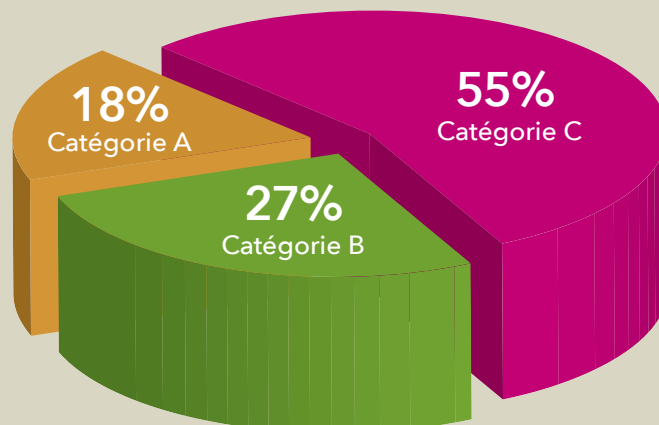
Temps de travail



Statut



Répartition des agents par catégorie



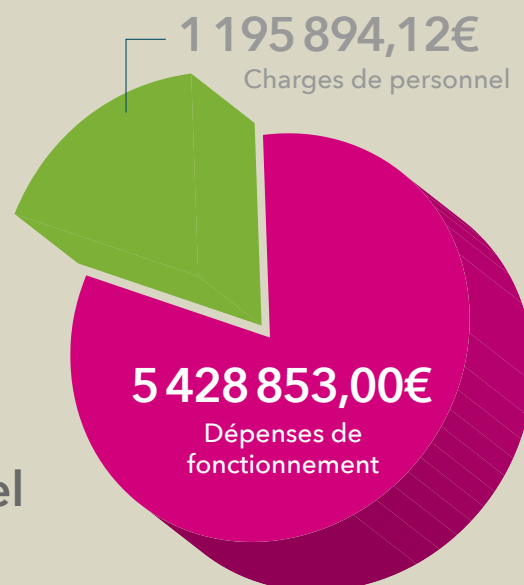
Personnels indirects mis à disposition du territoire / prise en charge intercommunale :

- Equipe animation / Périscolaire
- Equipe halte garderie + RAM
- Structures bénéficiant de cofinancements intercommunaux au titre des frais de fonctionnement et de personnel : OTI, ECMU, fédération des PAC, SYCOPARC),
- Agent technique de la commune de Lembach
- Chargée de mission regroupement des OTI

4 postes portés par la CCSP et partagés avec d'autres collectivités :

- Animateur Espace Info Energie (communautés de communes d'Alsace du Nord)
- Chargé de mission Conseiller CAEP: 50% (CC Pays de Wissembourg)
- Technicien SIG: 20% (CC Pays de Wissembourg)
- Chargée de mission environnement-développement durable : 10% (SDEA)

Charges
de personnel



Les services de la communauté de communes

La communauté de communes est organisée autour de 2 pôles :

le pôle développement,
en charge de la mise en œuvre des actions et projets décidés par les élus
et le pôle fonctionnel
assurant le volet administratif des projets et de l'établissement.



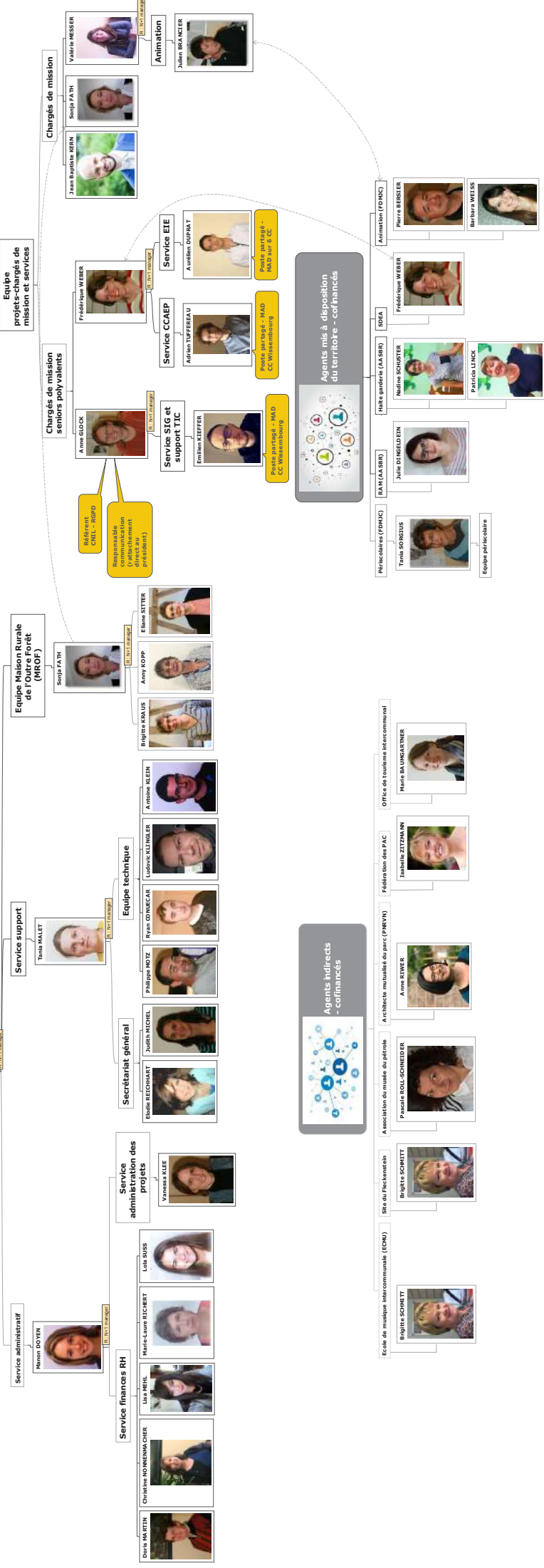
En charge du pôle fonctionnel

Fabrice KIRSCH
Directeur général des services

Assistant de prévention

En charge du pôle développement

Till HARRIS
Agent de développement - directeur des projets



Missions du service accueil

- Accueil physique et téléphonique de la communauté de communes
- Gestion des demandes de réservations de la banque de matériel associative et communautaire
- Gestion et préparation des salles de réunion
- Accueil MSAP
- Archivage

Missions du service juridique, comptabilité, marchés publics et ressources humaines

- Préparation, suivi, gestion et finalisation des séances du conseil communautaire
- Préparation budgétaire et exécution financière, en dépenses et en recettes, du budget.
- Suivi des procédures de recrutement, gestion des carrières et de la paye
- Suivi et gestion de toutes les procédures d'achat de la collectivité

Mission du service technique

- Entretien des espaces verts communautaires
- Gestion des bâtiments communautaires
- Gestion technique de la banque de matériel associative et communautaire : livraisons, contrôles
- Entretien des véhicules

Actions phares en 2018

- Service accueil : Développement de la MSAP et accueil des personnes
- Comptabilité : mise en place de la redevance incitative pour le traitement et la collecte des ordures ménagères
- Marchés publics : mise en place de la réforme de la dématérialisation des marchés publics au 1er octobre 2018

Quelques chiffres clés

- **407 fiches de paie** traitées
- **101 jours d'arrêt** de travail pour 9 agents
- **32 procédures** de marchés publics traitées, représentant 101 offres déposées
- Plus de **3600 personnes** accueillies
- Plus de **4400 appels** reçus
- **5175 courriers** traités
- **363 commandes** de matériel
- **4 décisions** budgétaires modificatives
- **3150 écritures comptables** (mandats et titres)
- **242 factures** reçues sur Chorus Portail Pro
- **11 conseils** communautaires
- **106 délibérations**

ystème d'informations

Le service système d'informations fournit des équipements informatiques, téléphoniques et les logiciels métiers pour simplifier et faciliter les missions des agents de la communauté de communes. Il assure l'assistance aux utilisateurs et aux services et est chargé de la veille technologique. Il gère également le système d'informations géographiques.

Actions phares 2018

- Suivi du parc informatique de la communauté de communes
- Installation de la salle vidéo à la MROF
- Intégration du cadastre 2018,
- Création de cartes et de données à la demande des élus, chargés de mission et partenaires extérieurs,
- Lancement de la mission «gestion du foncier intercommunal»
- Intégration des réseaux d'éclairage public de la communauté de communes sur le Guichet Unique.
- Réponses aux demandes de plan DT-DICT (fourreaux fibre optique, EP)

Perspectives 2019

- Migration du logiciel SIG sur une nouvelle version
- Raccordement de la maison des services et des associations à la fibre optique

Quelques chiffres clés

- **60 ordinateurs**
- **4 serveurs**
- **301 interventions** techniques sur le parc informatiques
- **135 utilisateurs** sur l'application en ligne webville
- **650 consultations** par mois à l'application en ligne webville
- **50 cartes** réalisées pour les services et les communes

service communication

Directement rattaché au président, ce service est chargé de réaliser et suivre la communication de la communauté de communes : Magazine, conférences de presse, expositions, sites Internet, éditions, évènements. Il est chargé de valoriser les actions de la collectivité auprès des habitants et des élus.

Actions phares 2018

- Réalisation de 2 journaux intercommunaux
- Réalisation des tracts du service animation
- Organisation des actions de promotion pour la commercialisation de la zone d'activités de Woerth-Sud : lancement commerciale en juin 2018 à destination de prospects, notaires, agents immobiliers, ... et l'inauguration en octobre 2018.

Perspectives 2019

- Création d'une page facebook
- Réalisation du nouveau site internet du service animation

Quelques chiffres clés

- **60 ordinateurs**
- **4 serveurs**
- **301 interventions** techniques sur le parc informatiques
- **135 utilisateurs** sur l'application en ligne webville
- **650 consultations** par mois à l'application en ligne webville
- **50 cartes** réalisées pour les services et les communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



Maison des services et des associations
1 rue de l'Obermatt - 67360 Durrenbach
Tél : 03 88 90 77 60

Email : info@sauer-pechelbronn.fr

www.sauer-pechelbronn.fr

